

3 - Pièces justificatives

Le dossier complet de demande d'autorisation de pêche de l'anguille est à adresser 2 mois avant le début de chaque campagne de pêche à la Direction Départementale des Territoires (et de la Mer) compétente pour le secteur géographique pour lequel l'autorisation est demandée.

Documents demandés :

- | | |
|---|--------------------------|
| La présente demande | <input type="checkbox"/> |
| Deux photos d'identité (récentes) | <input type="checkbox"/> |
| Une photocopie de la carte nationale d'identité | <input type="checkbox"/> |
| Deux enveloppes timbrées à l'adresse du demandeur | <input type="checkbox"/> |

4 - Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

De surcroît, je m'engage :

- à acquitter, le cas échéant, les taxes piscicoles,
- à adresser pour visa à la D.D.T. ma carte de membre adhérent à l'association agréée de pêcheurs dont je suis adhérent,
- à respecter les clauses et obligations du cahier des charges pour l'exploitation du droit de pêche de l'Etat et du cahier des charges et des conditions particulières pour la période **20** __ / **20** __ dont je déclare avoir pris connaissance, tout particulièrement en ce qui concerne la tenue d'un carnet de pêche consignant mes captures d'anguilles et les déclarations de captures d'anguilles conformément au code de l'environnement, notamment l'article R.436-64.

Fait à le, |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature du demandeur